

Produire des avocats et des mangues en Agriculture Biologique 13 et 14 avril 2021

DATE et LIEU

Mardi 13 avril 2021, 9h00 à 17h00
Mercredi 14 avril 2021, 9h00 à 17h00
Lieu : San Giuliano (Corsic'Agropôle)

Public visé

- Agricultrices et agriculteurs de la région Corse
- Pré-requis : Aucun

Objectifs de la formation

- Connaître les spécificités physiologiques du manguier et de l'avocatier
- Être capable de mettre en place une plantation de manguiers et d'avocatiers
- Être capable de gérer un verger de manguiers et d'avocatiers selon les règles de l'agriculture biologique

PROGRAMME

13 Avril :

Conduite d'un verger d'AVOCAT

Conditions d'implantation
Irrigation
Gestion des sols et fertilisation organique
Maladies et ravageurs
Porte-greffes et variétés
Taille et greffage
Floraison et nouaison

14 Avril :

Conduite d'un verger de MANGUE

Exigences climatiques et édaphiques
Irrigation
Gestion des sols et fertilisation organique
Maladies et ravageurs
Porte-greffes et variétés
Taille et greffage. Taille florale
Manipulation des fruits en récolte
Aspects de la culture de la mangue en serre

MODALITES de participation

- Tarif : 378 €
- Prise en charge pour les cotisants VIVEA dans la limite du plafond individuel
- Inscription obligatoire auprès d'Inter Bio Corse, nombre de places limitées (priorité aux adhérents d'Inter Bio Corse)
- COVID-19 : les gestes barrières et les règles de distanciation sociales seront mises en oeuvre, port du masque obligatoire
- Formation en espagnol, traduite en français

INTERVENANTS

Emilio Guirado Sanchez
Ingénieur agricole et technicien conseiller à la coopérative
TROPS Malaga (Espagne)

CONTACT et INSCRIPTION

Evelyne Huguenin ou Emilie Claudet
biocorse@gmail.com
Tél : 04 95 38 85 36

